

ceux de Bellegarde¹ avoient occupé s'est aussy rendu." Kurz und gut, alle Zeichen deuteten darauf hin, dass der Prinz gut daran täte, sich mit dem König [Ludwig XIV.] auszusöhnen. "Il y a eu quelque émotion de Canaelles a Paris mais cela n'a rien esté. Nos amis de Lucerne croyent qu'il faut attendre pour la tenue de la Diète [in Luzern] quel avis on aura de Turin pour le depart des Deputez [auf die dann tatsächlich am 30. Januar 1652 in Turin stattfindende Bundesbeschwörung] et croyent qu'il sera difficile que Mrs. de Lucerne [Schultheiss und Rat] se resolvent a la tenue de la Diète [in der Tat aber fand dann erst eine am 13./14. März 1652 statt] ou a y resoudre rien de Considerable leurs Avoyers [Heinrich Fleckenstein und der 1651 regierende Ulrich Dulliker] estants tous deux absents."

1) Unklar, ob es sich dabei um eine Oertlichkeit oder um eine Person handelt.

Original, in franz. Sprache, mit Siegel
AH 37, 214-215 - Blatt 215^r leer

140

1652 April 27., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN [BEAT II.]
ZURLAUBEN

"Les affaires du Roy [Ludwig XIV.] vont mieux [Fronde] que les nouvelles de Paris de la semaine passée ne portoient." So habe inzwischen die königliche Armee bei Gien die Loire überschritten und sei 4 Meilen in Richtung Bléneau vorgerückt. "M [Louis II de Bourbon] le Prince [de Condé] pendant la nuit du 9. au 10.^e assembla ses gens pour enlever quelques quartiers de l'Avantgarde Commandée par le Marechal [Charles Monchy, Marquis] d'hoquincour De fait il enleva un quartier de Dragons ou il fit quelques prisonniers et prit quelque bagage mais estant venu en d'autres quartiers jl trouve qu'ils estoient vuides chacun estant allé au Rendezvous par l'ordre du Marechal d'hoquincour affin de soustenir contre le Prince. Jl fit rencontre en son chemin de quelque Infanterie du Regiment de [Philippe de Montault-Bénac, Comte de] Navaille[s] et de quelque bagage qui fut pris et cette Infanterie deffaitte Mais cela ne se passa pas tellement a l'avantage du Prince que [Charles-Amédée de Savoie] le Duc de Nemours n'aie esté grief-

vement blessé et quelques autres: Le Matin du 10.^e M [Henri de La Tour d' Auvergne, Vicomte] de Turenne aiant assemblé ses quartiers marcha en Bataille vers le Prince, qui se tint dans l'avantage d'un Post ou il estoit sans vouloir venir en lieu esgal. Pour luy en donner le moyen M de Turenne fit quelque desmarche en arriere Ce qui donna Courage a huict escadrons du Prince de s'avancer qui furent chargez par ceux de Turenne et repoussez vers leur gros Ensuite le Canon du Roy fut mis en lieu commode qui Incommoda fort l'armée des Princes [neben Condé noch speziell Armand de Bourbon, Prince de Conti,] et y tua au rapport des prisonniers Environ Deux cents hommes Voila comme la chose [gemeint die Schlacht bei Bléneau] s'est passée.

Agen dans la Guyenne aiant esté reduict a l'obeissance par M [Henri de Lorraine] le Comte d'harcour et le Mas d'Agenois forcé ou le Colonel [Jean] Balthazar [de Gacheo] a esté tué [was jedoch eine Falschmeldung war, verstarb dieser doch erst nach 1668] Il ne reste plus en ces quartiers que deux petits lieux aux Princes, Beaumont et Grenade qui sont du Ressort du Parlement de Thoulouze Ils seroient desia pris sans que ce Parlement s'est chargé de les faire obeir Ce qui doit estre maintenant fait et ainsy la Guyenne remise dans son devoir.

On croit cela estant que M le Comte d'harcour est en marche pour venir joindre le Roy Un grand Convoy est party du Port d'Agde pour Barcelonne [welche Stadt sich damals im Besitze von Frankreich befand, jedoch von Spanien belagert wurde] en attendant le secours de Provence et celui de Portugal.

Vous aurez peut estre desja sceu que M [Pierre] de Charlevoix [Charlevoix] a esté remené a Brizach [von wo letzterer Lieutenant du Roi war] de sorte que la Place est dans une entiere seureté et les Lorrains [gemeint die unter dem Kommando von Herzog Charles IV. stehende Armee] sont sorti de l'Alsace durant la tenue de la diete [von Baden] ce que Mrs. de Basle et de soleure [gemeint die Tagsatzungsgesandten von Basel: Johann Rudolf Wettstein und Johann Heinrich Falkner sowie von Solothurn: Johann Schwaller und Johann Ulrich Sury] ont caché aux Deputez [der übrigen Orte - Zug war damals durch Beat II. Zurlauben und Christian Schön vertreten] affin que les resolutions se prissent a leur gré pour l'Evesque de Basle [Johann Franz von Schönau]¹ Ce sont ceux de soleure particulièrement qui sous praetexte de la deffense de la patrie ont embarqué les Louables Cantons a vouloir faire la despense de l'entretènement de Cinq cents hommes pour estre employer a leur volonté c'est a dire pour l'evesque quoy que les [VII] Cantons Catholiques selon l'alliance ne luy

doivent fournir des hommes qu'en payant.

La passion de ceux de soleure et specialement des chefs [Schultheiss und Rat] est excessive pour l'Evesque de Basle et cela ne se fait pas sans qu'il les y ait obligez.

De fait nonobstant la Retraite des Lorrains le Banderet de soleure [gemeint Venner Joh. Ulrich Sury - wobei sich Solothurn aber auch noch durch Hans Viktor Wallier vertreten liess] est allé a Dornac² concerter avec un Deputez de Basle [Johann Heinrich Falkner sowie Johann Jakob Zörmlin] et un de l' Evesque [neben Nikolaus Wilhelm von Reinach auch noch Johann Diebold von Ostein und Johann Jakob Blarer] de cequ'ils auroient a faire a l'avenir si d'autres troupes venoient vers leurs frontieres."

1) vgl. EA VI 1, 105 a

2) vgl. ebenda 110-111

Original, in franz. Sprache
AH 37, 216-217 - Blatt 217^v leer

141

1652 Mai 5., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN AMMANN
[BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG

Mit dem letzten Ordinaripostboten seien hier keine Neuigkeiten aus Frankreich [Fronde] eingetroffen. Folglich wisse man nicht, was sich seit dem 11. April, wo ihnen zum letzten Mal Nachrichten zugegangen seien, ereignet habe. Vor allem gespannt wäre man natürlich, etwas über den Stand der Auseinandersetzungen zwischen der Armee des Königs [Ludwig XIV.] und der der Prinzen [Louis II de Bourbon, Prince de Condé, und Armand de Bourbon, Prince de Conti,] zu erfahren. Dem Vernehmen nach soll sich die der Prinzen auf Paris zu zurückgezogen haben. Absicht der Prinzen aber sei es, Stadt und Parlament dazu zu bewegen, sich ihnen anzuschliessen. Gerade dies aber hätten diese bis dato stets zu vermeiden gewusst. Nichtsdestotrotz aber würden diese gleich den Prinzen die Entfernung des Kardinals [Jules Mazarin] verlangen. "Les Princes ont déclaré dans le Parlement et dans l'hostel de ville qu'ils